

République Française

MAIRIE DE MESNARD-la-BAROTIERE
Canton de Montaigu
(85500- Vendée)

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**Séance du 13 Novembre 2023**

L'an deux mil vingt-trois, le treize novembre, à 20 H 00, salle de la mairie, le Conseil Municipal de la commune de Mesnard-la-Barotière, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Landry RONDEAU, à la suite de la convocation adressée le 7 novembre 2023

Nombre de conseillers en exercice : 15

Etaient présents :	Mrs RONDEAU Landry, ROBERT Sylvain, VITALI Yannick, Mmes BEAUNE Alexandra, TEILLIER Magali, MORISSET Mary, PASQUIER Laurence, PLANCHOT Armelle, VILLENEUVE Marie, Mrs BREMAND Romain, FICHET Simon, LIBAUD François, PLUCHON Pierre, POUPET Dominique
Absente excusée	Mme OUVRARD Elise
Pouvoir	Mme OUVRARD Elise à Mr PLUCHON Pierre
Secrétaire de séance	Mr PLUCHON Pierre

N° 13-11-2023-04 – DECISION MODIFICATIVE BUDGETAIRE N°4 – BUDGET PRINCIPAL

Le conseil municipal, à l'unanimité, adopte la décision modificative budgétaire suivante sur le budget principal de l'année 2023 :

Objet	Article	Dépenses	Recettes
<u>FONCTIONNEMENT</u>			
Autres impôts, taxes	635	1 860.00	
Subventions aux personnes droit privé	65748	3 090.00	
Remboursement par budget annexe	70872		1 860.00
Location immobilières	752		3 090.00
<u>INVESTISSEMENT</u>			
Subvention Région	1322		-20 000.00
Subvention Département	1323		- 30 000.00
Prêt en euros	1641		50 000.00
TOTAL GENERAL		4 950.00	4 950.00

Date de publication
14/11/2023

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Landry RONDEAU

